

ANCRER LES FEMMES DANS LES ACTIVITÉS RÉMUNÉRATRICES

Les femmes, paysannes ou transformatrices, sont les actrices incontournables des systèmes alimentaires ouest-africains. Mais lorsqu'une activité devient rentable, le risque existe que les femmes en soient évincées.

« Le lait, c'est l'affaire des femmes », dit-on au Sénégal. « C'est leur pouvoir », selon une expression au Niger. Et pourtant, lorsque sa production devient plus rentable, ou qu'elle change d'échelle et devient moins pénible, des femmes ont pu s'en voir dépossédées. Afin de mieux prendre en compte la question du genre au sein des projets de développement, les organisations comprennent que l'accompagnement sur cette question est primordial. En témoigne cet exemple au Niger, relevé par l'Iram dans deux sites d'intervention : dans le bassin de Hamdallaye, bassin historique de collecte de lait de l'usine Solani, de nombreuses femmes ont été écartées de la filière il y a près de trente ans et ont perdu des revenus (en partie accaparés par les hommes, le plus souvent leurs maris). Mais à quelques kilomètres de là, dans le bassin de Kollo, c'est l'inverse qui s'est produit. Les femmes ont réussi à conserver leurs revenus et leur place dans la filière, grâce notamment à l'attention particulière portée sur le sujet : s'assurer que seule la traite du matin soit destinée au centre de collecte, faciliter l'accès de l'aliment bétail aux femmes, développer des activités génératrices de revenus, etc. L'Iram explique que la structuration des filières doit prendre en compte la répartition des revenus entre femmes et hommes, d'autant plus que les dépenses prises en charge par les femmes

et les hommes pour la famille ne sont souvent pas les mêmes. L'Iram plaide également pour une meilleure reconnaissance du travail des femmes et une organisation interne leur permettant d'avoir un pouvoir de décision plus important sur les revenus issus de la vente de leurs produits.

Dans d'autres filières agroalimentaires, l'éviction des femmes a été observée suite à l'introduction d'équipements ou de procédés qui ont réduit le temps de travail et/ou amélioré les rendements et les marges, notent le Gret et la Maison guinéenne de l'entrepreneur (MGE). Les hommes, absents du secteur de la transformation, s'y sont alors intéressés. D'autres exemples relevés par le Gret concernant la transformation des céréales ou le fumage du poisson au Sénégal montrent que les hommes ont pu acquérir des équipements et des crédits pour développer leurs activités commerciales plus facilement que les femmes – à l'image d'un four Chorkhor pour fumer le poisson.

Les pistes pour agir et sensibiliser

La sensibilisation est un volet central pour faire évoluer les rapports de genre. La brochure de l'Apess évoquée dans l'article



Dans le bassin de Kollo (périphérie de Niamey), les femmes ont réussi à conserver leur place dans la filière lait ainsi que leurs revenus. © Iram

précédent (« 10 réalités sur les inégalités entre hommes et femmes dans le monde agricole ») montre que les inégalités tirent l'exploitation familiale vers le bas et qu'il est essentiel de convaincre les éleveurs d'œuvrer pour une meilleure prise en compte du genre.

Si les évaluations d'activité des exploitations sont utiles pour suivre mois par mois les bénéfices des différents maillons des filières, les agriculteurs ne voient pas toujours l'intérêt de tenir ce type de comptabilité, alors que ces aspects sont particulièrement intéressants pour les femmes qui pratiquent souvent des activités très concurrentielles avec de faibles marges. En Guinée, le projet Sara (sécurité alimentaire, résilience et agroécologie) porté par le Gret, en partenariat avec la Maison Guinéenne de l'Entrepreneur (MGE), accompagne justement les acteurs pour qu'ils aient une meilleure compréhension de leurs marges. Les groupements d'étuveuses de riz et d'extracteurs d'huile de palme enregistrent recettes et dépenses dans des cahiers et élaborent des comptes d'exploitation pour vérifier la rentabilité, constater les bénéfices ou les pertes et mesurer l'évolution du chiffre d'affaires et du revenu. Cet enregistrement est parfois difficile en raison du niveau d'analphabétisme, qui nécessite l'appui d'animateurs de la MGE, mais il permet aussi de fixer le prix de vente. La MGE appuie également l'élaboration de comptes d'exploitation sur tous les maillons de la filière riz en Basse Guinée pour alimenter les discussions entre les acteurs sur la répartition de la valeur ajoutée.

Pour combattre l'illettrisme, encore plus important chez les femmes que chez les hommes, l'ONG Mani Tese a formé au Nord Togo des groupements qui associent des femmes analphabètes et lettrées. Très souvent, les femmes analphabètes avaient plus d'expérience en agriculture, mais celles sachant lire et écrire ont démontré plus de disponibilité à apprendre des nouvelles techniques, y compris la tenue d'évaluations de leur activité. En travaillant ensemble, ces femmes ont pu capitaliser les expériences des autres et ainsi augmenter leur revenu (Aleimar et Caritas Natitingou).

Cheikh Sourang, ancien responsable du changement d'échelle au Fida, appelle à utiliser le WEAI : the *Women's Empowerment in Agriculture Index*. Élaboré par l'Agence américaine du développement (USAID), cet indicateur mesure le gain d'autonomie pour les femmes et la parité au sein du ménage. L'autonomisation se mesure dans cinq domaines : les décisions sur les productions agricoles, l'accès et le pouvoir de décision sur les ressources productives, le contrôle sur l'utilisation du revenu, l'influence dans la communauté et la gestion de son temps/charge de travail. Bien que complexe, l'outil a le mérite de montrer que les composantes de l'autonomisation vont bien au-delà de l'évaluation des activités.

CFSI, Discussion n°7 : revenus des femmes et suivi. Synthèse, 2018.